

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

AVEC VOUS POUR LA VIE

 **association**
PRÉVENTION
ROUTIÈRE

SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT	PAGE 3
BILAN DES ACCIDENTS	PAGES 4 - 5
UN RÉSEAU NATIONAL DE PROXIMITÉ	PAGES 6 - 7
ACTIONS 2013	
- LA FORMATION DES ENFANTS ET DES JEUNES	PAGES 8 - 9
- L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION	PAGES 10 - 15
- LA FORMATION DES CONDUCTEURS	PAGES 16 - 17
UN INTERLOCUTEUR ÉCOUTÉ	PAGES 18 - 19
RESSOURCES FINANCIÈRES	PAGES 20 - 21
COORDONNÉES DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX	PAGES 22 - 23

Composition du conseil d'administration

Bureau

Président : François Pierson
Président adjoint : Frédéric Maisonneuve
(Groupama-Gan)
Vice-présidents : Geneviève Jurgensen (Fondatrice
de la Ligue contre la violence routière),
Lionel Walker (Association des maires de
France – AMF), Stéphane Daeschner (MMA IARD
Assurances Mutuelles).
Trésorier : Philippe Randot (président du comité de
Paris de l'association Prévention Routière)
Secrétaire : Stéphane Pénét (directeur des
assurances de biens et de responsabilité de la FFSA)

Autres membres du conseil

**Fédération française des automobiles clubs
et usagers de la route** : Christian Gerondeau
Fédération nationale des transports routiers (FNTR) :
Benoît Daly
Union routière de France (URF) : Claude Cham
**Fédération nationale des syndicats d'agents
généralistes d'assurances (AGEA)** : Jean Mesmin
Allianz : Michael Hörr

Assemblée des départements de France (ADF) :

Alain Hethener

Association des paralysés de France (APF) :

Joseph Barbosa

AXA France : Éric Lemaire

**Comité des constructeurs français d'automobiles
(CCFA)** : Patrick Blain

**Conseil national des professions de l'automobile
(CNPA)** : Francis Davoust

Fédération française du motocyclisme :

Jean-Pierre Moreau

Generali : Jean-Benoît Bordes

GMF : Valérie Cohen

**Union nationale des familles de traumatisés
crâniens (AFTC)** : Marie-Christine Cazals

Christiane Cellier :

Fondatrice de la Fondation Anne Cellier

Jean-Guy Fontaine :

Président du comité d'Ille-et-Vilaine de l'association
Prévention Routière

Charles Mercier-Guyon :

Président du comité de Haute-Savoie de l'association
Prévention Routière

Composition du comité de direction

Président : François Pierson

Délégué général : Jean-Yves Salaün

Secrétaire générale : Annick Billard

Éducation et formation : Emmanuel Renard

Communication : Thomas Le Quellec

Études et recherches : Christophe Ramond

Marketing, adhérents

et partenariats : Thomas Thieulin

Pôle Comités : Blaise Casevitz

Finance et contrôle de gestion : David Barata

Ressources humaines : Nathalie Rouintru

Chargé de mission auprès du président

et du délégué général : Alexandre Robin-Bénardais

Une année qui redonne espoir...

En 2013, le combat contre l'insécurité routière a connu des résultats favorables. Ainsi, la mortalité routière a-t-elle reculé de 11 %, sensiblement plus qu'en 2012 où elle n'avait baissé que de 7,8 %. En l'espace d'un an, 403 vies ont été sauvées. Les accidents corporels font cependant apparaître un recul de moindre ampleur (- 6,6 %), de même que les blessés hospitalisés (- 4,7 %).

Il faut se réjouir de ces progrès dus, en premier lieu, à l'amélioration du comportement des conducteurs. Pour autant, l'heure ne peut être à la démobilitation. Comment, en effet, se satisfaire d'une situation qui, avec un nombre de décès de 3 250 en 2013, voit toujours 9 personnes mourir chaque jour sur la route ?

Le gouvernement a d'ailleurs fixé le cap en 2012. Il s'aligne sur l'objectif de l'Union européenne d'une mortalité divisée par deux à la fin de la décennie. En clair, cela revient pour notre pays à passer sous la barre symbolique des 2 000 tués à l'horizon 2020.

On en est encore loin. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il faut continuer de s'attaquer à toutes les causes de l'insécurité routière, la vitesse mais aussi l'alcool au volant, le téléphone... En particulier, les propositions du Conseil national de la sécurité routière doivent devenir rapidement des mesures concrètes.

Notre association est décidée à prendre toute sa part des efforts qui restent indispensables. Elle réaffirme donc ses priorités d'action en direction des publics les plus vulnérables aux accidents de la circulation, les jeunes, les usagers de deux-roues motorisés, les seniors et les salariés qui se déplacent dans le cadre de leur activité professionnelle.

Pour accroître notre efficacité, nous avons entrepris de régionaliser notre organisation territoriale. Cela permettra d'optimiser les moyens consacrés à nos actions de terrain et de s'appuyer davantage encore sur la mobilisation de notre réseau de bénévoles qui mènent chaque jour le combat contre les accidents.



François Pierson

Président de l'association Prévention Routière



3 250

PERSONNES TUÉES EN 2013
CONTRE 3 653 EN 2012,
SOIT UNE BAISSE DE

11%

DE LA MORTALITÉ



PRÈS D'
**1 ACCIDENT
MORTEL SUR 3**
IMPLIQUE UN CONDUCTEUR
SOUS L'EMPRISE DE
L'ALCOOL

BILAN DES ACCIDENTS

Avec 3 250 tués en 2013, la mortalité routière en France a reculé de 11 % par rapport à 2012. Cette évolution positive se retrouve dans la plupart des pays européens.

Les principaux facteurs d'accidents : alcool, vitesse, téléphone au volant...

Les accidents et la gravité de leurs conséquences s'expliquent par une combinaison de facteurs liés en premier lieu au conducteur, mais aussi au véhicule, à la route, aux conditions de circulation, aux secours...

Parmi les facteurs liés aux conducteurs, la conduite sous influence de l'alcool est le plus fréquent avec la vitesse. Le niveau de risque augmente de façon exponentielle avec l'alcoolémie du conducteur. Le risque d'être impliqué dans un accident corporel grave est multiplié par 3 dès la limite légale atteinte (0,5 g/l), par 8 à 1 g/l et par 32 à 1,6 g/l. Près d'un accident mortel sur trois implique un conducteur sous l'emprise de l'alcool.

Les excès de vitesse ou les vitesses inadaptées sont aussi des facteurs importants de mortalité routière. Le simple respect des limitations de vitesse permettrait de sauver des centaines de vies chaque année.

Autre facteur d'accident préoccupant, l'usage du téléphone au volant est un phénomène en pleine expansion. Près d'un accident (matériel et corporel)

sur 10 serait, selon les experts, associé à l'usage du téléphone pendant la conduite. Une communication téléphonique multiplie par 3 le risque d'un accident matériel ou corporel, que le téléphone soit tenu en main ou non.

Une consommation de stupéfiant est relevée dans près d'un accident mortel sur 4 (lorsque le résultat du test est connu). Le risque d'être responsable d'un accident mortel est multiplié par 1,8 en cas de consommation de cannabis, par 14 si cette consommation s'accompagne d'alcool.

Enfin, la fatigue et la somnolence, l'absence de ceinture de sécurité ou de casque, interviennent encore trop fréquemment dans les accidents mortels.

Situation de la France par rapport à ses voisins européens

Les États de l'Union européenne présentent des taux de mortalité par accident de la circulation très différents : ainsi, il est trois fois plus élevé en Roumanie (92 tués par million d'habitants en 2013) qu'en Suède (28 tués).

Avec 50 tués par million d'habitants en 2013, la France se situe dans la moyenne européenne (52).

ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE PAR TYPE D'USAGERS

- 14 % pour les automobilistes (1 616 tués)

- 6 % pour les usagers de deux-roues motorisés (795 tués)

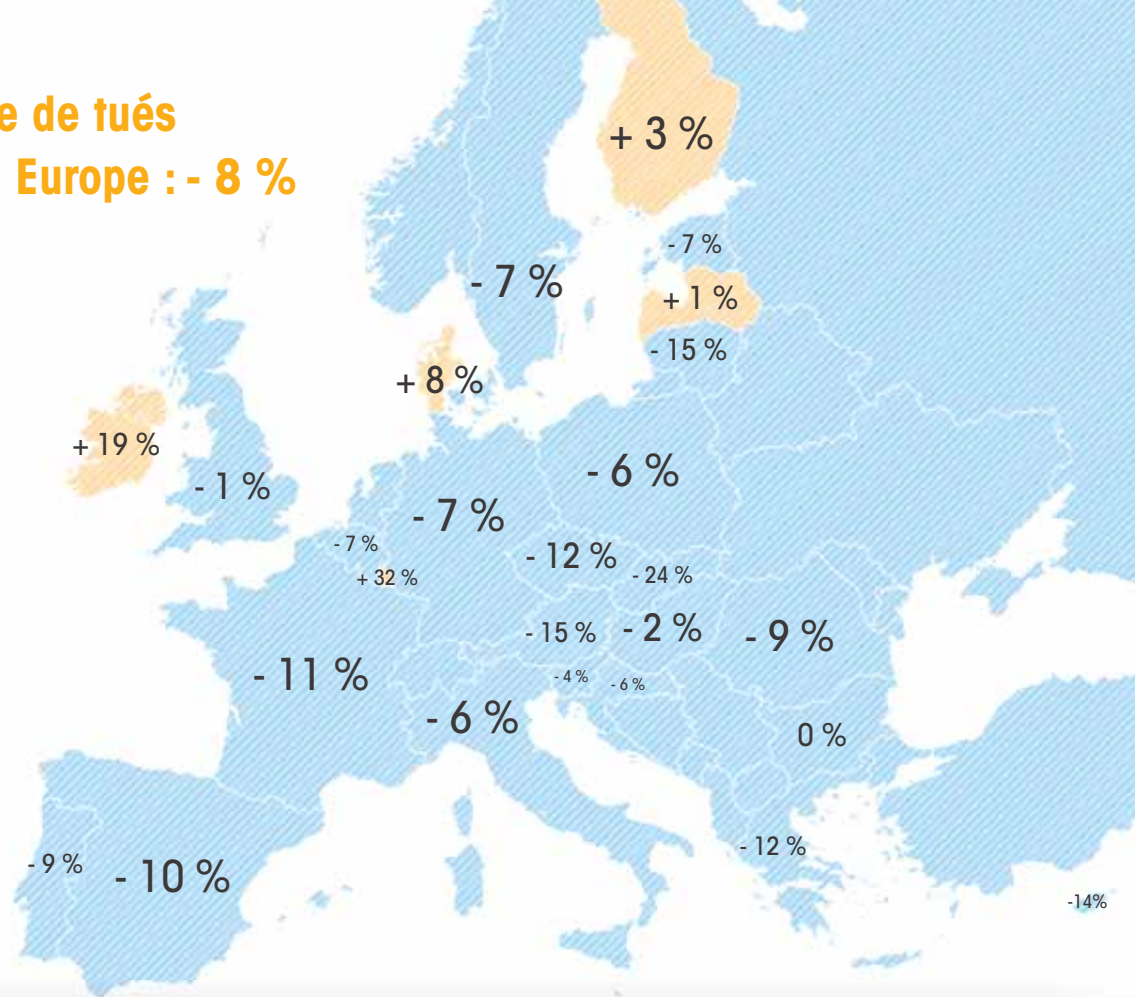
- 7 % pour les piétons (454 tués)

- 8 % pour les cyclistes (151 tués)

+ 9 % pour les usagers de poids-lourds (61 tués)

- 21 % pour les autres usagers (173 tués)

Évolution du nombre de tués de 2012 à 2013 en Europe : - 8 %

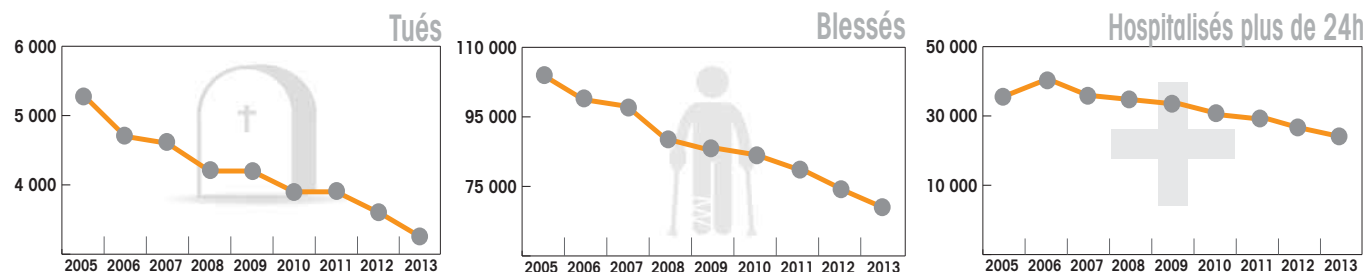


25 % DES ACCIDENTS
MORTELS ONT POUR CAUSE
LA VITESSE



PRÈS D'
1 ACCIDENT
SUR 10
EST ASSOCIÉ À L'USAGE DU
TÉLÉPHONE

Bilan 2005-2013 des accidents de la route en France métropolitaine



2013 : chiffres provisoires



50 TUÉS
PAR MILLION D'HABITANTS,
LA FRANCE SE SITUE DANS
LA MOYENNE EN EUROPE

UN RÉSEAU NATIONAL DE PROXIMITÉ



1 500
BÉNÉVOLES
JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL
SUR LE TERRAIN

ARIANE : UN NOUVEL EXTRANET POUR L'ASSOCIATION

L'association a mis en place un nouvel extranet début 2013 pour faciliter les échanges et la communication entre le réseau et le Centre national (saisie des rapports d'activité locaux et espace documentaire). Certains contenus sont directement accessibles aux bénévoles, notamment les ressources et outils de sensibilisation sur la prévention routière. Depuis, 149 collaborateurs des Comités ont été formés à ce nouvel outil lors de 15 réunions de formation inter-comités.

Les Comités locaux de l'association sont, au quotidien, des opérateurs de prévention routière de proximité. Ils ont fait l'objet d'une profonde réorganisation en 2013.

La mise en place d'un niveau régional

L'association a entrepris en 2013 une profonde réorganisation de son réseau en mettant en place un niveau régional. Une phase d'expérimentation a préalablement été menée et, entre janvier et mai, six régions ont servi de pilotes.

La mise en place de directions régionales vise à soulager les Comités départementaux de certaines tâches administratives en les mutualisant au niveau régional. Les Comités départementaux peuvent ainsi se concentrer sur les actions de terrain en s'appuyant sur des bénévoles.

La coordination de chaque région par un directeur régional permet d'optimiser nos moyens et de mieux organiser nos actions autour des priorités de l'association que sont l'éducation routière des enfants et des jeunes, les conducteurs novices et l'alcool au volant, les actions dans les lycées, la sensibilisation des salariés des entreprises, des usagers de deux-roues motorisés et des seniors.

L'échelon régional facilite également les relations entre le Centre national et les Comités départementaux pour plus de réactivité et une meilleure efficacité.

La mise en place effective des régions a débuté en octobre 2013. Vingt régions ont été dessinées, parmi lesquelles quatorze ont été installées en 2013 sous la supervision de directeurs régionaux. La mise en place se poursuit au cours du premier semestre 2014.

Dans le même temps, et afin de tenir compte de l'incertitude croissante sur les recettes de l'association (subventions des collectivités territoriales, PDASR...), il a été décidé que 10 % à 20 % des Comités départementaux fonctionneront sur la base du bénévolat à l'horizon 2015.

Dans ces départements, où l'activité est plus faible et où il existe des difficultés à trouver des financements locaux, des délégués départementaux

bénévoles seront nommés. Acteurs de terrain, ils coordonneront les actions au niveau départemental avec l'appui du directeur régional.

Un comité de direction du réseau, composé de six directeurs régionaux, a par ailleurs été créé pour accompagner le déploiement de cette nouvelle organisation.

Les collaborateurs du Centre national et des Comités départementaux

Au 31 décembre 2013, l'effectif de l'association était de 195 salariés (contre 211 en 2012) dont 75 à temps plein et 120 sous contrat à temps partiel ; 99 salariés sont cadres et 96 non-cadres. En 2013, 31 personnes ont travaillé au siège de l'association à Paris (34 en 2012), et 164 dans les Comités départementaux (177 en 2012).

En 2013, la masse salariale, charges et taxes incluses, représente 6 607 687 euros soit une baisse de 1,03 % par rapport à 2012.

Une attention particulière a été apportée en 2013 à la formation professionnelle continue, les actions inscrites au plan de formation représentant 2,4 % de la masse salariale.

Les bénévoles et volontaires de l'association

Le renforcement du bénévolat au sein de l'association

Intervenant dans les écoles, les entreprises et lors de manifestations publiques, ou participant à certaines actions militantes, les 1 500 bénévoles de l'association jouent un rôle essentiel dans la vie des Comités et la conduite des actions sur le terrain. Grâce à eux, 55 000 actions ont été menées partout en France en 2013.

En 2013, pour les remercier de leur engagement, l'association a décerné à 119 d'entre eux une médaille d'honneur et à 24 autres un témoignage de reconnaissance.

Parmi ces bénévoles, les 60 présidents de Comités occupent une place particulière en participant à l'animation des Comités et à leur représentation auprès des partenaires locaux.

Afin de renforcer et d'homogénéiser les capacités d'intervention des bénévoles, les Comités et le Centre national ont organisé, avec le soutien du Fonds pour le développement de la vie associative, 30 formations généralistes ou spécifiques (simulateurs 2RM/4RM...) au profit de près de 300 bénévoles dans 20 régions.

Et dans le but de mieux faire connaître le bénévolat, l'espace "bénévolat" de notre site Internet a évolué et propose désormais une vidéo de présentation du bénévolat à l'association Prévention Routière ainsi que des fiches par type de missions, ce qui a permis une progression du nombre de visites (+ 32 % de visites par rapport à 2012). Une boîte mail spécifique benevolat@preventionroutiere.asso.fr a également été créée à cette occasion pour échanger avec les personnes souhaitant nous rejoindre.

Le volontariat en service civique

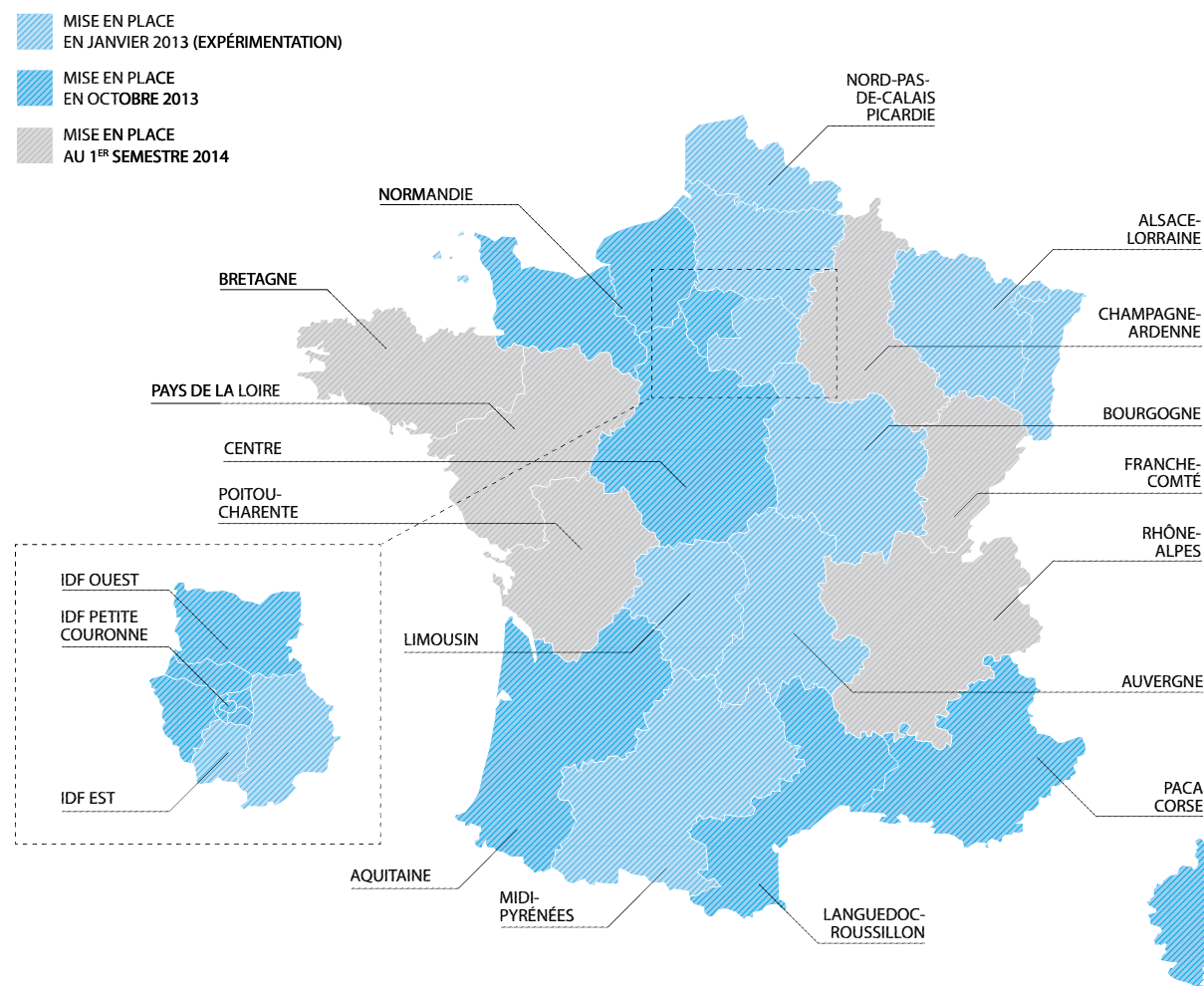
L'association Prévention Routière accueille depuis fin 2011 des jeunes (16-25 ans) volontaires en service civique. Intégrés dans les équipes de bénévoles, ils animent notamment des séances d'éducation routière sur les pistes, des ateliers de sensibilisation dans les lycées ainsi que des opérations Capitaine de soirée. Ils participent également activement à la préparation des actions, à leur promotion (supports de présentation, réalisation de vidéos...) et plus globalement au dynamisme des Comités.

En 2013, 60 volontaires (dont 50 engagés en 2013 et 10 en 2012) ont effectué leur mission dans 16 régions – 31 Comités départementaux – et au Centre national de l'association Prévention Routière. Ils ont contribué à 5 % de l'ensemble des actions de terrain de l'année.

Le mécénat de compétence

Trois personnes ont intégré les Comités départementaux dans le cadre du mécénat de compétence (l'entreprise fait don à l'association du temps de travail de ses salariés) pour animer les actions de prévention en direction de tous les publics aux côtés des bénévoles, salariés et volontaires en service civique de l'association.

Les directions régionales de l'association Prévention Routière





1,4 MILLION
D'ENFANTS ET DE JEUNES
SENSIBILISÉS



322
INTERVENANTS
EN ÉDUCATION ROUTIÈRE
FORMÉS

ACTIONS 2013 : LA FORMATION DES ENFANTS ET DES

L'éducation routière a pour objectif de rendre les enfants, puis les jeunes, autonomes dans leurs déplacements en les faisant participer dès le plus jeune âge à leur sécurité. Elle est depuis toujours une priorité pour l'association Prévention Routière.

Le principal opérateur d'éducation routière en France

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, l'association mène, à la demande des enseignants, des interventions adaptées à leurs projets pédagogiques et aux types de déplacements des enfants et des jeunes (piéton, cycliste, cyclomotoriste ou futur automobiliste).

Par ses interventions dans les écoles (pistes d'éducation routière), les collèges et les lycées, et par les supports pédagogiques qu'elle met à la disposition des enseignants avec le soutien d'Assureurs Prévention (Sur les pas de Tom et Lila, Être piéton, Moduloroute, Autopsie d'un accident, Cyclo expérience, Alcool, cannabis et conduite, ou encore, Histoires d'automobilité), l'association Prévention Routière a participé à la sensibilisation d'environ 1,4 million d'enfants et de jeunes en 2013.

L'association dispose de nombreuses pistes d'éducation routière réparties sur l'ensemble du territoire national, animées avec l'aide de représentants des forces de l'ordre (gendarmes, policiers, CRS), de fonctionnaires des

"TOM ET LILA" EXPOSÉS À LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE DE PARIS

À l'origine personnages de programmes courts très suivis par les enfants sur la chaîne Gulli, "Tom et Lila", créés par notre association et Assureurs Prévention pour sensibiliser les petits aux dangers de la rue, se sont cette année invités près de trois semaines en plein cœur de la fameuse Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris. Au programme de cette première exposition interactive et gratuite d'éducation routière : un parcours ludique et pédagogique à travers 10 activités disposées au sein d'un espace de 150 m² pour apprendre aux enfants à reconnaître les pièges de la rue, à circuler sur le trottoir, à traverser une rue ou un carrefour, à lire les panneaux (couleurs, formes...) et à écouter les bruits de la rue ainsi qu'à anticiper les dangers !

Près de 20 000 parents et enfants ont ainsi pu profiter des conseils avisés de nos formateurs et bénévoles et 2 500 petits chanceux ont pu repartir avec un DVD des programmes courts "Rue Tom & Lila" et un exemplaire d'un "quiz de la prévention".



collectivités territoriales et de bénévoles de l'association qu'elle a formés. L'association Prévention Routière a ainsi organisé et animé 29 stages en 2013 pour former 322 intervenants d'éducation routière.

Renforcement des actions à destination des adolescents et des jeunes adultes

Depuis 2010, l'association Prévention Routière a souhaité intensifier ses actions à destination des adolescents et des jeunes, tranche d'âge particulièrement exposée aux risques routiers : l'accès au cyclomoteur, les premières sorties en tant que passagers dans les voitures de leurs aînés puis l'accès à la conduite automobile en sont les principales raisons.

Pour atteindre cet objectif, l'association Prévention Routière a signé deux conventions de partenariat. L'une avec le ministère de l'Éducation nationale et la Sécurité routière ; l'autre avec le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Ces deux conventions ont permis de développer les actions à la fois en milieu scolaire et en milieu hors scolaire (centres de loisirs, missions locales, centres sociaux, milieu carcéral, foyers de jeunes travailleurs...).

Les Clés de l'Éducation routière : un concours pour inciter les enseignants à agir

L'association Prévention Routière a lancé en septembre 2013, avec le soutien d'Assureurs Prévention, la cinquième édition du concours des Clés de l'Éducation routière, dont l'objectif est de récompenser les meilleurs projets d'éducation routière menés par les enseignants. La cérémonie de remise des prix se tiendra en septembre 2014. Chaque lauréat recevra un lot d'une valeur de 1 500 € offert par Assureurs Prévention lui permettant de poursuivre et développer les actions.

MOTOPREV : UN MODULE INTERACTIF POUR MIEUX IDENTIFIER LES RISQUES À MOTO

Synonyme de liberté, la pratique de la moto n'est pas pour autant sans danger. Aujourd'hui, en France, 24 % des tués sur la route sont des motards. En 10 ans, le nombre de tués à moto n'a baissé que de 26 % contre 60 % pour les personnes tuées en véhicules légers. Face à ce constat, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont réalisé en 2013 MotoPrev, un espace interactif reconstituant en 3D les 7 accidents les plus fréquents à moto. L'objectif de MotoPrev est de permettre d'identifier et de comprendre les circonstances de survenue des accidents impliquant un motard avec un autre usager (automobilistes, piétons...) et de donner les clés pour anticiper ces situations. Il est basé sur les études détaillées d'accidents (EDA) et sur des projets de recherches menés par l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifstarr).

MotoPrev est accessible sur www.preventionroutiere.asso.fr et www.assureurs-prevention.fr.

En parallèle, toujours dans un souci de renforcer la sécurité des usagers moto, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont mis en place un nouveau dispositif sur Facebook : MotoMap, la carte des points dangereux à moto.

Pendant deux mois (mai et juin), cette application Facebook a fait appel à l'esprit communautaire des motards en les incitant à partager leur expérience et à signaler aux autres motards les points dangereux à moto qu'ils ont eux-mêmes identifiés sur la route grâce à une carte de France interactive (Google map). En complément, un jeu-concours a permis aux motards de gagner 4 500 € d'équipements de sécurité à moto offerts par Assureurs Prévention.



ACTIONS 2013 : L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

ÉCHARPES D'OR : LE PALMARÈS 2013 RÉVÉLÉ AU SÉNAT

Le concours des Écharpes d'Or de l'association Prévention Routière, créé en 1990, a pour objectif de distinguer les initiatives prises par les collectivités locales afin d'améliorer la sécurité routière. Depuis 23 ans, plus de 1 600 collectivités territoriales ont participé au concours et 200 ont été récompensées pour leurs réalisations. En 2013, parmi la centaine de candidatures reçues, sept Écharpes et deux prix spéciaux ont été décernés (le palmarès complet est disponible sur www.preventionroutiere.asso.fr).

Cette 23^e édition du concours des Écharpes d'Or de l'association Prévention Routière aura permis aux lauréats de recevoir leurs prix dans les prestigieux locaux du Sénat à Paris.

L'occasion également pour François Pierson, président de l'association Prévention Routière, de mettre en lumière "la créativité des initiatives prises localement pour améliorer la sécurité routière et la volonté de plus en plus forte des élus locaux d'associer les habitants à la mise en place des actions."



Les campagnes de sensibilisation de l'association Prévention Routière s'adressent à tous les usagers, quel que soit leur âge ou leur mode de déplacement. Elles sont en général menées avec le soutien de partenaires, au niveau national comme à l'échelon local.

Les campagnes menées avec Assureurs Prévention

Dans le cadre de leurs actions communes, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention mènent de nombreuses actions pour réduire le risque routier auprès de différents publics, qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes, cyclomotoristes ou motards. Trois grands temps forts ont ainsi marqué l'année 2013.

Un dispositif digital de sensibilisation aux risques du vélo en ville

En France, la pratique du vélo explose, et n'est plus seulement synonyme de sport ou de promenade du dimanche mais de plus en plus un mode de déplacement à part entière. Mais circuler en ville est complexe et le cycliste reste un usager particulièrement vulnérable. C'est pourquoi les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont lancé début juillet une campagne 100 % web dédiée en priorité aux cyclistes

urbains, avec la participation exceptionnelle d'Anne-Caroline Chausson, championne olympique de BMX (Pékin 2008) et 19 fois championne du monde de VTT et BMX.

Afin de sensibiliser les cyclistes urbains aux dangers du vélo en ville, les partenaires ont souhaité les interpeller au travers d'un film diffusé sur Internet. On y voit Anne-Caroline Chausson, principale actrice de ce film, offrir une véritable démonstration de sportive de haut niveau qui enchaîne cascades et acrobaties en plein cœur de la ville. Mais au fur et à mesure que le film avance, la championne multiplie les prises de risques, faisant monter la tension. Le film devient alors de plus en plus stressant et le spectateur ne peut que redouter l'accident, qui est évité à chaque fois de justesse... jusqu'à la chute finale... La signature de la campagne "Pas besoin de prendre autant de risques pour avoir un accident" a été imaginée afin d'alerter le cycliste sur les situations, bien identifiées, qui génèrent le plus d'accidents en ville. En complément du film, le site www.lesrisquesavelo.com propose un décryptage de ces situations à risque provoquées ou rencontrées par la championne, accompagnées de schémas explicatifs et de conseils pour apprendre à les anticiper.

PLUS DE
1 000 OPÉRATIONS
« CAPITAINE DE SOIRÉE »
MENÉES PARTOUT EN FRANCE

Une opération nationale pour sensibiliser les enfants aux dangers de la rue

Aller à l'école tout seul comme un grand, ça s'apprend ! Afin d'aider les parents et les enseignants à apprendre aux enfants, dès leur plus jeune âge, à se déplacer dans la rue en toute sécurité, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont déployé en octobre, une vaste opération nationale de sensibilisation devant plus de 250 écoles de 71 départements.

Les bénévoles de l'association Prévention Routière sont ainsi partis à la rencontre des élèves du primaire et de leurs parents aux abords des écoles afin de leur offrir des dizaines de milliers de CD-Rom pédagogiques "Rue Tom et Lila", une série de 16 courts films d'animation créés en 2011 et bien connus des enfants de 6 à 10 ans depuis leur diffusion sur la chaîne Gulli. Avec Tom et sa sœur Lila, les enfants apprennent à traverser une rue, à comprendre le fonctionnement des feux tricolores, découvrent les formes et les couleurs des panneaux... Un kit pédagogique a également été remis aux enseignants pour prolonger l'expérience en classe.

Une campagne médiatique sur les dangers de l'alcool au volant

Parce que l'alcool est impliqué dans 31 % des accidents mortels, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont lancé une campagne pour encourager les Français à prévoir leurs retours de soirée à l'avance lors des fêtes de fin d'année, particulièrement propices aux consommations excessives d'alcool.

Pour cela, les partenaires ont imaginé un dispositif original, combinant le réel et le digital, autour de la campagne "Pour les fêtes, éclatez-vous mais pas sur la route", déjà lancée en 2012. Les Français ont ainsi été invités à organiser leurs retours de soirée, à choisir la solution qui leur convenait le mieux (désigner un "Sam, le capitaine de soirée", dormir chez ses hôtes, rentrer en taxi ou en transports en commun) et à s'engager à le faire en postant, en tweetant ou simplement en partageant le mot-dièse #RentrerEnVie sur les réseaux sociaux.

Ces engagements étaient comptabilisés en temps réel sur le site www.rentrerenvie.fr et faisaient scintiller une guirlande virtuelle ainsi



qu'un immense sapin installé place de la République à Paris, rendant compte de la mobilisation des Français autour de ce sujet. Le coup d'envoi de la campagne avait été donné le 14 décembre 2013 dans toute la France grâce à la mobilisation de bénévoles qui ont sillonné les rues de 120 villes afin d'encourager les Français à prévoir leurs retours de soirée.

Au final, la campagne a bénéficié d'une large visibilité (le spot vidéo a été vu près de 1,8 million de fois !) et d'un fort relais médiatique avec près de 400 retombées dans la presse, en radio, TV et sur Internet.





6 NOUVEAUX ÉPISODES

DE LA SÉRIE « LES BONS
RÉFLEXES AUTOROUTE »

Des campagnes de sensibilisation sur des thèmes et auprès de publics variés

En 2013, l'association Prévention Routière et les sociétés d'autoroutes ont mis les bouchées doubles pour proposer aux internautes pas moins de six nouveaux épisodes de leur Websérie **"Les Bons Réflexes autoroute"**, des courtes vidéos d'animation incitant les automobilistes à adopter les bons comportements sur autoroute. Six nouveaux thèmes ont été abordés dans ces vidéos diffusées sur les sites Internet et chaînes Youtube/Dailymotion des partenaires : "La Ceinture de sécurité", "Adapter sa vitesse", "Le Bon Usage des voies", "J'adopte le geste citoyen : je ne jette rien sur les voies !", "Au volant : ni drogues, ni alcool, ni médicaments", "La Sécurité des agents autoroutiers".

À l'approche des grands départs en vacances d'été, l'association et le Syndicat des professionnels du pneu ont proposé aux automobilistes **"La Semaine du Pneu"**, une semaine de contrôles gratuits des pneumatiques dans près de 1 800 enseignes professionnelles partout en France. Un site Internet dédié à l'opération - www.semainedupneu.com - a également été lancé avec toutes les informations utiles sur les vérifications à réaliser soi-même ou par un professionnel avant chaque long trajet. Utile quand on sait que près de 4,5 % des accidents mortels sur autoroutes sont directement liés aux pneumatiques...

L'été, le soleil peut poser d'autres problèmes que des rougeurs de peau : c'est le principal facteur d'éblouissement au volant. Et d'après une étude réalisée en avril 2013, si 8 conducteurs sur 10 portent des lunettes de vue, seuls 42 % disposent d'une paire de solaires adaptée ! C'est pourquoi l'association Prévention Routière, Carglass®, le réseau d'opticiens Krys et l'AsnaV (Association nationale pour l'amélioration de la Vue), ont mis en place tout au long du mois de juillet, **l'opération Visibl'été**, qui proposait d'offrir une paire de lunettes de soleil équipée de verres polarisants à tous les automobilistes se rendant dans un centre Carglass® pour une réparation d'impact ou un remplacement de pare-brise, en plus d'un bon de réduction de 50 € pour la mise à la vue de cette paire de lunettes.

À l'heure de "l'hyper-disponibilité" et face au développement des outils mobiles, Aviva et l'association Prévention Routière ont lancé à l'approche de la rentrée une nouvelle campagne de sensibilisation sur **les dangers du téléphone au volant**, dont l'utilisation est impliquée dans 10 % des accidents. Trois affiches mettant en scène les "reproches" que peuvent formuler famille, amis ou encore environnement professionnel lorsqu'un conducteur fait le choix de ne pas répondre alors qu'il conduit ont ainsi été diffusées partout en France. La signature "Vous êtes quelqu'un de bien : vous ne téléphonez pas au volant" permettait au conducteur de comprendre



"EN ROUTE AVEC ANTOINE & ZÉLIE", UNE APPLICATION MOBILE POUR APPRENDRE AUX ENFANTS LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUT EN S'AMUSANT

Développée par Allianz et l'association Prévention Routière, cette application mobile propose gratuitement aux enfants (dès 5 ans) trois activités ludo-pédagogiques pour apprendre les règles de sécurité routière sur tablette tactile ou smartphone. Classés par thèmes (un jeu de parcours, un jeu de repérage et un quiz avec différents niveaux de difficultés permettant à toute la famille de jouer ensemble), ces jeux proposent plusieurs niveaux de difficulté, pour jouer seul ou à plusieurs, à la maison ou en voiture... Grâce à cette application, téléchargeable gratuitement sur Apple Store et Google Play, apprendre les règles de sécurité routière est un jeu d'enfants !



que l'important est d'éviter l'accident et de rentrer en vie mais surtout de déculpabiliser. Car il s'agit de "quelqu'un de bien" qui ne prend pas de risque, ne cède pas aux sollicitations et à la tentation de répondre à ses appels.

L'association et MMA se sont intéressées à la **visibilité des cyclistes en ville** et ont mené une enquête d'observation dans plusieurs villes de France. Et le résultat est sans appel : 3/4 des cyclistes urbains qui utilisent un vélo personnel la nuit sont mal éclairés. Face à ce constat inquiétant et à quelques jours du passage à l'heure d'hiver, les partenaires ont proposé aux cyclistes de plusieurs villes de France, une journée de diagnostic gratuit des vélos afin de les sensibiliser sur l'importance d'être visible à vélo la nuit et au crépuscule. Un "pack visibilité" (sac, gilet, stickers et brassards rétro réfléchissants...) leur a été offert après la visite !

Comme chaque année en octobre, l'association a donné rendez-vous aux automobilistes pendant **les Semaines Lumière et Vision**, menées en partenariat avec l'Association nationale pour l'amélioration de la Vue (AsnaV), Carglass® et le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) : l'éclairage et la signalisation de près de 47 500 véhicules ont été vérifiés gratuitement à cette occasion. Des tests de vue ont également été proposés aux conducteurs.

La diffusion de l'information

Les relations presse

En 2013, le service de presse de l'association a diffusé 23 communiqués et dossiers de presse et a organisé 5 conférences ou événements presse, donnant lieu à près de 2 800 retombées dans les médias. L'association a également été très souvent sollicitée pour réagir à l'actualité de la sécurité routière (chiffres de la mortalité routière, recommandations du Conseil national de la sécurité routière, nouvelles réglementations ...).

L'association Prévention Routière a poursuivi en 2013 sa stratégie de partenariat avec les médias. Des chroniques radio, réalisées en collaboration avec des experts de l'association, ont été diffusées sur Radio Vinci Autoroute chaque semaine et sur RCF Radio, en partenariat avec La Mutuelle Saint Christophe. Le partenariat "estival" conclu en 2012 avec RTL et Le Parisien/Aujourd'hui en France a été renouvelé, permettant la diffusion durant tout l'été de conseils d'experts auprès des vacanciers. En presse écrite, l'association est partenaire de deux magazines : Auto Moto, édité par Lagardère Active, dans lequel une page du magazine est consacrée chaque mois à des conseils de prévention et la Prévention routière dans l'entreprise, édité par la Société d'édition et de protection route (SEPR), qui publie régulièrement des articles sur la mise en place de plans de prévention du risque routier en milieu professionnel.

NOS PARTENAIRES MÉDIAS



LA PRÉVENTION ROUTIÈRE
dans l'entreprise



**3 CYCLISTES
URBAINS SUR 4**
QUI UTILISENT
UN VÉLO PERSONNEL LA NUIT
**SONT MAL
ÉCLAIRÉS**



L'ÉCLAIRAGE ET
LA SIGNALISATION DE
47 500
VÉHICULES
VÉRIFIÉS GRATUITEMENT



PRÈS DE
2 800
RETOMBÉES
MÉDIATIKES
GÉNÉRÉES

ACTIONS 2013 : L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

UN SITE PORTAIL :

www.preventionroutiere.asso.fr

5 SITES « SATELLITES » :

www.rentreenvie.fr

www.enmodevoiture.com

www.lesrisquesavelo.com

www.zouletatou.fr

www.recuperation-points-permis.org



2,2 MILLIONS
DE VISITEURS
SUR LES SITES INTERNET
DE L'ASSOCIATION



PLUS DE
27 000
FANS SUR FACEBOOK

Les sites Internet

Internet est aujourd'hui, plus que jamais, au cœur de la stratégie de diffusion de l'information auprès de tous les publics de l'association. Le site Internet "portail" propose à ses publics (enfants, jeunes, parents, seniors...) des conseils pratiques, des informations réglementaires, les actualités de la sécurité routière, des jeux, des quiz, des vidéos, des modules interactifs... L'association dispose également de sites thématiques ou de campagnes, en général développés avec des partenaires et dédiés à une cible et/ou à un risque précis.

L'audience de l'ensemble des sites de l'association s'élève à plus de 2,2 millions de visiteurs, pour 2,6 millions de visites et plus de 6 millions de pages vues. Avec plus de 2,3 millions de visites, la fréquentation du seul site www.preventionroutiere.asso.fr continue d'augmenter (+ 55 % en 2013). Le nombre de pages vues (5,7 millions) a donc logiquement lui aussi progressé de près de 20 % par rapport à l'année précédente.

Sur www.preventionroutiere.asso.fr, les rubriques les plus consultées sont l'espace Multimédia (qui propose notamment des quiz "Code de la route" et les modules interactifs Moduloroute et Evoluroute), les statistiques d'accidents, et les espaces "Enfants", "Parents", "14-24 ans" et "Enseignants".

En 2013, 17 % des internautes ayant consulté le site portail de l'association se sont connectés via un téléphone ou une tablette tactile.

Chaque mois, une newsletter "grand public" est envoyée à près de 60 000 abonnés (soit 3 fois plus de destinataires qu'en 2011) et tous les deux mois, une newsletter "entreprise" est adressée à plus de 1 600 contacts.

L'association est également présente sur Facebook et sa communauté compte désormais plus de 27 000 fans. Chaque semaine, de nombreuses publications (campagnes et actions de l'association, campagnes étrangères, vidéos, statistiques, articles...) permettent aux fans de la page de l'association - www.facebook.com/AssoPreventionRoutiere - de se tenir informés et de se mobiliser en relayant nos infos.

La page "Sam le capitaine de soirée", quant à elle, propose fréquemment des jeux-concours et des dispositifs ludiques à sa communauté, en plus de publications régulières en lien avec la prévention des risques routiers, et notamment les risques alcool, drogues et conduite, qu'elle commente et relaie volontiers : www.facebook.com/SamLeCapitaineDeSoiree.



Des dépliants d'information pour mieux comprendre la route

L'association, avec le soutien d'Assureurs Prévention, propose une série de 10 dépliants et brochures d'information et de prévention des risques routiers. Ludique et colorée, cette collection propose aux différents usagers de la route de s'informer sur les réglementations en vigueur, de mettre à jour leurs connaissances et de faire le plein de conseils pratiques. Cinq brochures "questions de conduite" donnent toutes les réponses aux questions que chacun peut être amené à se poser en matière de sécurité routière. Quant aux 5 dépliants "mémento", illustrés et synthétiques, ils permettent de retrouver l'essentiel des informations en un simple coup d'œil et de découvrir ou re-découvrir les principaux panneaux, les infractions, les sanctions, les différents permis de conduire... Cette collection est en libre téléchargement sur le site www.preventionroutiere.asso.fr.



5 BROCHURES « QUESTIONS DE CONDUITE »

- En voiture, à pied, à vélo... Mon enfant est-il bien protégé ?
- Audition, vision, médicaments... Avec le temps, comment adapter sa conduite ?
- Équipement, visibilité, anticipation... À deux-roues comment éviter les pièges ?
- Alcool, vitesse, téléphone... Comment réduire les risques au volant ?
- Piétons, cyclistes, conducteurs... Quels réflexes adopter en ville ?



5 DÉPLIANTS « MÉMENTO »

- Connaître les principaux panneaux
- Le point sur les infractions et sanctions
- Bien emprunter un giratoire
- S'informer sur les différents permis
- Permis à points : nos stages



31 617
PERSONNES
ONT SUIVI UN STAGE
DE SENSIBILISATION
À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



EN 2012,
386 ACCIDENTS
MORTELS DU TRAVAIL
LORS D'UN DÉPLACEMENT ROUTIER

ACTIONS 2013 : LA FORMATION DES CONDUCTEURS

L'association Prévention Routière est un acteur majeur de la formation continue des conducteurs, en particulier des conducteurs infractionnistes, des salariés des entreprises et des conducteurs seniors.

Les stages de sensibilisation pour conducteurs responsables d'infractions

La Prévention Routière Formation organise des stages de sensibilisation à la sécurité routière. Ces stages s'adressent aux titulaires du permis de conduire souhaitant reconstituer partiellement leur capital initial de points. Ils concernent également les conducteurs à qui le procureur de la République propose ou rend obligatoire la participation à un stage dans le cadre d'une mesure éducative ou probatoire. Ainsi, La Prévention Routière Formation contribue à introduire une dimension pédagogique dans l'application des sanctions pénales.

En 2013, 31 617 personnes ont suivi un stage de sensibilisation à la sécurité routière avec La Prévention Routière Formation.

13 805 conducteurs ont suivi un stage de récupération de points (y compris les titulaires du permis probatoire) et 17 812 personnes ont été accueillies dans le cadre d'une décision judiciaire.

Les stages dans le cadre d'une décision judiciaire sont organisés en étroite collaboration avec les parquets et s'inscrivent dans différentes procédures, notamment :

Les stages en alternative

Proposés par le procureur, ils permettent le classement sans suite de l'infraction. À l'issue de sa participation au stage, le conducteur n'encourt plus ni amende, ni suspension de permis, ni perte de points. 3 345 stagiaires ont ainsi été accueillis.



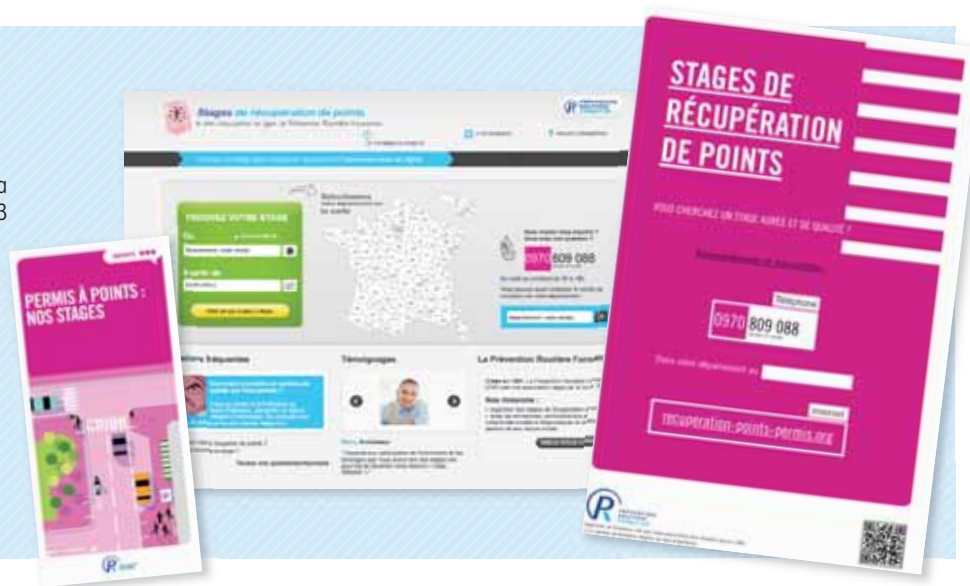
LA PRÉVENTION ROUTIÈRE FORMATION

La Prévention Routière Formation, association présidée par Claude Mathon, avocat général à la Cour de cassation et ancien procureur, prolonge l'action de l'association Prévention Routière dans le domaine de la formation des conducteurs. La Prévention Routière Formation élabore depuis plus de 20 ans des contenus pédagogiques centrés sur l'analyse des comportements. Il s'agit d'amener les participants à échanger, à prendre en compte les réalités physiques de la conduite et les difficultés relationnelles qu'elle suscite, à évacuer leurs préjugés et à concevoir leurs infractions comme des atteintes potentielles à leur sécurité et à celle des autres usagers.

FACILITER L'INSCRIPTION AUX STAGES

Afin de promouvoir les stages qu'elle organise, la Prévention Routière Formation a mis en place en 2013 plusieurs dispositifs et outils de communication :

- Une affiche et un dépliant d'information
- Un partenariat avec les portails www.permisapoints.fr et www.stage-recuperation-points.fr en complément du site propre à l'association : www.recuperation-points-permis.org
- Un numéro national unique : **0970 809 088**



Les stages proposés par le délégué du procureur dans le cadre d'une composition pénale

Mise en place fin 2002, la composition pénale concerne principalement les conducteurs qui reconnaissent avoir conduit sous l'emprise de l'alcool. 7 062 stagiaires ont ainsi été accueillis.

Les stages prononcés par le juge dans le cadre d'une peine complémentaire ou sursis avec mise à l'épreuve

Ces peines s'appliquent à plusieurs catégories d'infractions et notamment aux homicides ou blessures involontaires, à la conduite sans permis, aux alcoolémies de plus de 0,8 g/l dans le sang, aux excès de vitesse de plus de 30 km/h... 7 180 stagiaires ont ainsi été accueillis.

Les actions de sensibilisation en milieu professionnel

Première cause de décès par accident du travail, le risque routier professionnel est depuis déjà plusieurs années un axe majeur pour les entreprises, dans le cadre de leur politique générale de prévention des risques.

En 2012, la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) a recensé 386 accidents mortels du travail lors d'un déplacement routier, dont 271 (soit 70 %) dans le cadre d'un trajet domicile-travail.

En 2013, l'association Prévention Routière a organisé plus de 1 300 actions de sensibilisation en entreprise.

Les séances de sensibilisation des conducteurs seniors

Les seniors représentent plus de 17 % de la population française. Pour permettre à ces personnes de rester autonomes dans leurs déplacements le plus longtemps possible, les Comités de l'association Prévention Routière proposent depuis plusieurs années à leur intention des séances de sensibilisation et d'échanges. En 2013, plus de 28 000 personnes ont bénéficié de ces actions (augmentation de 12 % par rapport à 2012).

Celles-ci s'appuient largement sur l'utilisation du support d'intervention multimédia "Conduite senior : restez mobile !" réalisé par l'association Prévention Routière en 2009. Ces conférences, auxquelles peuvent s'ajouter des ateliers pratiques, sont l'occasion de faire le point sur les nouveautés du Code de la route (nouveaux panneaux, nouvelles réglementations...), de conseiller les seniors sur les manœuvres avec lesquelles ils sont souvent peu à l'aise : franchissement d'un giratoire, entrée sur voie rapide... Enfin, ils permettent d'échanger sur les principaux facteurs de risque : alcool, médicaments, téléphone... Ces stages sont proposés aux adhérents de l'association Prévention Routière et aux collectivités, associations de retraités ou caisses de retraite partenaires.



1 300 ACTIONS
DE SENSIBILISATION EN ENTREPRISES



28 000
CONDUCTEURS
SENIORS
SENSIBILISÉS

LE CD-ROM ENTREPRISE, NOUVEAU SUPPORT PÉDAGOGIQUE D'INTERVENTION

Réalisé en 2013 par La Prévention Routière Formation, ce nouveau support a pour vocation d'aider les animateurs dans le cadre de leurs interventions en entreprises. S'adressant à la fois aux animateurs de La Prévention Routière Formation et à l'ensemble des intervenants en entreprise de l'association Prévention Routière, il est composé de nombreux visuels, de plusieurs quiz et d'une quinzaine de médias issus de nos supports réalisés avec Assureurs Prévention. Il traite sept thématiques (statistiques, conduite, code, alcool, vitesse, deux-roues motorisés, éco-mobilité) et présente deux études d'accidents issues de MotoPrev.

UN INTERLOCUTEUR ÉCOUTÉ

COMPOSITION DU CONSEIL MÉDICAL

Président :

Professeur Jean-François Caillard
Professeur des Universités – Praticien
hospitalier - Service de médecine du travail
et des maladies professionnelles.

Membres :

- Professeur Jacques-Pierre Chevaleraud
Ophtalmologie
- Professeur Sylvain Dally
Toxicologie et médecine légale
- Docteur Marcel Garnier
ancien Directeur médical du Groupe Médéric
- Professeur Damien Léger
Pathologies du sommeil et de la vigilance -
Hôtel-Dieu Paris
- Professeur Jean Murat
Membre de l'Académie nationale de chirurgie
- Fondateur services des urgences (1965) -
Expert honoraire à la Cour de cassation
- Professeur Alain Patel
Chirurgie orthopédique
- Professeur René-Claude Touzard
Chirurgie orthopédique et traumatologique -
Membre de l'Académie nationale de chirurgie
- Professeur Penneau-Fontbonne
Professeur d'addictologie et santé au travail

Secrétaire :

Docteur Charles Mercier-Guyon
Médecin légiste – Médecin du sport
Directeur médical du Centre d'études et de
recherches du trafic.



Depuis sa création, l'association Prévention Routière participe au débat public sur la sécurité routière et fait entendre la voix de l'intérêt général.

Faire progresser la sécurité routière

L'association prend une part active aux travaux du Conseil national de la sécurité routière (CNSR) que le ministre de l'Intérieur, alors Manuel Valls, a réinstallé en 2012. François Pierson, son président, est membre du bureau du CNSR.

Les délibérations du CNSR donnent lieu à un travail préparatoire réalisé au sein de 4 commissions thématiques : alcool-stupéfiants-vitesse, infrastructure et nouvelles technologies, deux-roues et deux-roues motorisés, jeunes et éducation routière. L'association prend part aux réunions de chacune de ces commissions.

En 2013, par exemple, le CNSR a recommandé aux pouvoirs publics de développer l'usage de l'éthylotest antidémarrage (EAD) comme outil de prévention de la récurrence de la conduite en état d'alcoolémie. Un dossier que l'association, au demeurant, connaît bien. Dès 2004, elle a mené, en Haute-Savoie, des expérimentations sur l'EAD installé dans les véhicules de conducteurs condamnés pour alcoolémie délictuelle. Avec le recul de son expérience, elle juge aujourd'hui que l'appareil, à condition qu'il y ait un suivi des données et, si nécessaire, un suivi médical, permet une baisse du taux de récurrence pendant et même après la période de son installation dans le véhicule.

Les actions de formation auprès des seniors contribuent aussi à la notoriété de l'association. En 2013, ses Comités départementaux en ont ainsi réalisé 1 000 qui ont réuni 28 000 stagiaires. Les pouvoirs publics ont marqué leur intérêt pour ce travail de terrain. En novembre, Michèle Delaunay, alors ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie, a pris part à l'une de ces séances, conduites par le comité du Rhône. "Je crois beaucoup à cette démarche de prévention pour soi-même des seniors", a conclu Mme Delaunay.

Au niveau européen, l'association est membre de l'European Transport Safety Council (ETSC), une organisation internationale qui milite auprès de la Commission et du Parlement européens pour faire progresser la sécurité routière.

Faire émerger de nouveaux sujets

Afin de mieux comprendre les comportements à risque sur la route, d'anticiper l'apparition de nouveaux dangers, d'approfondir certains sujets et de définir de nouvelles actions et campagnes, l'association Prévention Routière réalise régulièrement des études et sondages. En 2013, quatre d'entre eux ont été publiés et ont permis de faire un point sur le comportement festif des Français lors du réveillon du Nouvel An, sur l'entretien des pneumatiques, sur la formation, sur l'équipement des cyclistes circulant en ville la nuit, et sur la formation et l'accès au permis de conduire des jeunes.



Une veille active sur la "sécurité routière"

En interne, mais également avec le soutien d'experts externes, l'association Prévention Routière mène une veille quotidienne sur les grands thèmes de sécurité routière, afin de maintenir à jour son expertise sur ces problématiques.

Le conseil médical

Sous la présidence du professeur Jean-François Caillard, le conseil médical a apporté tout au long de l'année sa contribution aux actions de l'association, en assurant une veille sur des thèmes aussi essentiels que l'alcool ou l'aptitude physique à la conduite automobile et en conseillant l'association sur ses prises de position.

Le comité technique

Sous la présidence d'Emmanuel d'Orsay, le comité technique de l'association a réalisé en 2013 une veille active sur les sujets de sécurité routière liés au développement des technologies. Le comité a notamment fait le point sur les différentes technologies permettant de détecter l'alcool et les stupéfiants

Le centre de documentation

L'association Prévention Routière dispose d'un centre de documentation sur la prévention des accidents de la route ouvert au grand public. Outre la gestion du fonds documentaire (près de 8 800 documents : articles, ouvrages, textes officiels, dossiers de presse...), le centre de documentation opère une "veille" sur Internet qui permet d'alerter en temps réel les collaborateurs de l'association sur l'actualité de la sécurité routière en France et dans le monde.

PRÉPARER SON PERMIS AVEC LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE COÛTE NETTEMENT MOINS CHER, SELON UNE ÉTUDE DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

En juin 2013, l'association Prévention Routière a dressé un état des lieux de l'accès au permis de conduire, après avoir interrogé un échantillon représentatif de 1 009 Français âgés de 18 à 24 ans.

Si le passage du permis reste une étape incontournable à cet âge (les deux tiers sont déjà titulaires du permis de conduire voiture), l'étude montre toutes les difficultés qui attendent les candidats : difficultés dans la préparation théorique et pratique, délais d'attente très longs en cas d'échec à un premier examen... et au final dépassement du budget prévu pour 56 % des jeunes interrogés.

L'étude fait apparaître par ailleurs les avantages méconnus de la filière "conduite accompagnée" : outre qu'elle offre un meilleur taux de réussite à l'examen pratique, elle nécessite un nombre de leçons de conduite moins élevé en auto-école (26 heures pour la conduite accompagnée, 35 heures pour la filière traditionnelle) et coûte, au final, nettement moins cher (1 110 € pour la conduite accompagnée contre 1 665 € pour la filière traditionnelle, et 1 493 € en moyenne).

Depuis la publication de cette étude, le ministère de l'Intérieur a mis en place un groupe de travail, auquel participe l'association, pour identifier des mesures d'urgence visant à réduire les délais d'attente d'une place d'examen du permis de conduire.

RESSOURCES FINANCIÈRES



PRÈS DE
200 000
CONTRIBUTIONS
ET DONS PROVENANT DE
PARTICULIERS ET D'ENTREPRISES



13 500
NOUVEAUX
ADHÉRENTS
ET DONATEURS EN 2013

L'association Prévention Routière agit grâce au soutien financier de ses adhérents et donateurs (personnes physiques et morales), de ses partenaires entreprises, et aux subventions que lui apportent les collectivités locales.

L'importance des dons et adhésions

Organisation non gouvernementale et reconnue d'utilité publique, l'association Prévention Routière tire l'essentiel de ses ressources et sa légitimité de ses adhérents, donateurs et légataires. Ainsi en 2013, l'association a bénéficié de près de 200 000 contributions et dons provenant de particuliers et d'entreprises.

Après une année 2012 en forte augmentation, le montant total des recettes, tous types de personnes et toutes opérations, revient à un niveau proche de celui constaté en 2011 et s'élève en 2013 à 6 170 000 €.

Parmi les différents messages d'appel à soutiens, la lettre jointe au magazine trimestriel Circuler autrement est toujours très utilisée pour renouveler la cotisation annuelle ou pour effectuer un don complémentaire. En 2013, l'association a élargi l'envoi de ses hors-séries d'information sur les legs, donations et assurances-vie à l'ensemble de ses adhérents/donateurs.

Depuis deux ans, le message "Consultation nationale" est devenu un rendez-vous incontournable de l'association et de ses adhérents et donateurs. Ceux-ci sont très nombreux à répondre à cette grande enquête et ainsi à enrichir la réflexion sur les grandes priorités de l'association en termes de sécurité routière.

Les recettes issues des prélèvements automatiques poursuivent leur progression (+ 5,5 % en nombre). En 2013, 9 300 de nos adhérents/donateurs ont soutenu l'association par un don régulier.

RÉPARTITION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

Répartition des emplois



- 52,8 % Missions sociales
- 19,9 % Frais d'appel à la générosité du public
- 1,4 % Frais de recherche des autres fonds privés
- 6,8 % Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics
- 19,1 % Frais de fonctionnement

Total des emplois = 14 779 937 €

Répartition des ressources



- 39,2 % Ressources collectées auprès du public
- 36 % Autres fonds privés
- 18,8 % Subventions et autres concours publics
- 6 % Autres produits

Total des ressources = 14 894 946 €

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ : ASSUREURS PRÉVENTION

Les assureurs sont à l'origine de la création de l'association Prévention Routière en 1949 et participent à son budget de fonctionnement. Ils financent également des outils pédagogiques, ainsi que plusieurs campagnes de sensibilisation et des études menées conjointement.

En 2010, ils ont lancé un site de prévention : www.assureurs-prevention.fr, afin de sensibiliser le grand public aux risques de la vie quotidienne (risques routiers, questions de santé publique, accidents de la vie courante...).

Depuis cette date, les actions communes portent la double signature : associations Prévention Routière et Assureurs Prévention.

Le nombre de personnes physiques recrutées par les Comités départementaux a diminué de 27 % par rapport à l'année précédente.

Les recettes Personnes Morales de ces mêmes Comités ont connu une augmentation de 25 % en valeur.

Les actions de prospection menées ont permis de recruter 13 500 nouveaux adhérents et donateurs en 2013.

Des subventions en baisse

Au niveau local, l'association Prévention Routière reçoit des subventions des collectivités territoriales (en particulier des communes et Conseils généraux) et des financements dans le cadre des Plans départementaux d'actions de sécurité routière, pour mener des actions auprès de ses différents publics : enfants, jeunes, conducteurs de deux ou quatre roues, seniors... Ce soutien financier, en baisse de 5,4 % en 2013, est indispensable pour continuer d'agir

sur le terrain, en s'adaptant aux spécificités locales. Au niveau national, l'association a reçu en 2013 une subvention de 31 000 € de la Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR), pour intensifier les actions d'éducation routière dans les lycées, ainsi qu'une subvention de 23 750 € du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative pour déployer des actions auprès des 15/24 ans, hors milieu scolaire.

Un soutien réaffirmé des partenaires entreprises

Grâce à la confiance renouvelée de ses partenaires historiques et au soutien de nouvelles entreprises, l'association Prévention Routière a pu mener des centaines d'actions au niveau national ou local : campagnes de communication, études, opérations de sensibilisation... qui ont permis de toucher des millions de Français.

21

En 2013, 30 entreprises ou organisations professionnelles ont soutenu l'association Prévention Routière



Un grand merci à chacun !

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE, UN DON OPTIMISÉ !

Près de 10 % des adhérents/donateurs soutiennent aujourd'hui l'association par un don régulier. Simple et efficace, le prélèvement automatique assure un financement stable et régulier des actions et permet à nos donateurs d'alléger leur budget en répartissant leur générosité dans le temps. Autre point d'importance, le soutien régulier réduit les frais de fonctionnement de l'association. Moins de courriers imprimés, moins de chèques à traiter... Autant d'argent en plus pour agir sur le terrain.

COORDONNÉES DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

01 - AIN

421, RUE LÉOPOLD LE HON
01000 BOURG-EN-BRESSE
TÉL. : 04 74 45 25 30

02 - AISNE

56, RUE CHÂTELAIN
02000 LAON
TÉL. : 03 23 20 49 15

03 - ALLIER

AVENUE DES ISLES
03000 AVERMES
TÉL. : 04 70 20 95 82

04 - ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

LA GINESTE - LE GRAND PONT
04000 DIGNE-LES-BAINS
TÉL. : 04 92 31 61 65

05 - HAUTES-ALPES

LE SAINT-DENIS
7, PASSAGE MONTJOIE
05000 GAP
TÉL. : 04 92 53 85 69

06 - ALPES-MARITIMES

9, RUE MASSENET
ENTRÉE B
06000 NICE
TÉL. : 04 93 87 09 21

07 - ARDÈCHE

17, COURS DU PALAIS
BP 318
07003 PRIVAS CEDEX
TÉL. : 04 75 64 11 23

08 - ARDENNES

30, AV. DU MARÉCHAL LECLERC
BP 377
08107 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
CEDEX
TÉL. : 03 24 33 23 71

09 - ARIÈGE

24, AV. DU GÉNÉRAL DE GAULLE
BP 147
09004 FOIX CEDEX
TÉL. : 05 61 02 75 04

10 - AUBE

MAISON DES ACTIVITÉS
ASSOCIATIVES
125, AVENUE ROBERT SCHUMAN
10000 TROYES
TÉL. : 03 25 80 55 40

11 - AUDE

56, AVENUE BUNAU VARILLA
11000 CARCASSONNE CEDEX
TÉL. : 04 68 25 49 06

12 - AVEYRON

9, RUE VICTOIRE MASSOL
12000 RODEZ
TÉL. : 05 65 68 71 77

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

27, COURS PIERRE PUGET
13006 MARSEILLE
TÉL. : 04 91 37 72 95

14 - CALVADOS

4, RUE DU 11 NOVEMBRE
BP 173
14010 CAEN CEDEX
TÉL. : 02 31 83 94 12

15 - CANTAL

15, RUE ALEXANDRE PINARD
15000 AURILLAC
TÉL. : 04 71 48 28 13

16 - CHARENTE

24, RUE GUY RAGNAUD
16000 ANGOULÊME
TÉL. : 05 45 95 29 84

17 - CHARENTE-MARITIME

58, RUE GUSTAVE FLOURENS
17000 LA ROCHELLE
TÉL. : 05 46 44 51 84

18 - CHER

27, RUE CHARLES SANGLIER
45000 ORLÉANS
TÉL. : 02 38 53 73 16

19 - CORRÈZE

6, PLACE ALBERT FAUCHER
19000 TULLE
TÉL. : 05 55 20 20 98

20A - CORSE-DU-SUD

RÉSIDENTE L'ORÉE DU BOIS
AVENUE NOËL FRANCHINI
20090 AJACCIO
TÉL. : 04 95 51 23 13

20B - HAUTE-CORSE

25 BIS, RUE LUCE DE CASABIANCA
BP 2
20416 PIETRABUGNO CEDEX
TÉL. : 04 95 32 05 81

21 - CÔTE-D'OR

CENTRE DES ASSOCIATIONS
2, RUE DES CORROYEURS
BOÎTE L3
21068 DIJON CEDEX
TÉL. : 03 80 43 31 52

22 - CÔTES-D'ARMOR

7 BIS, PLACE SAINT-MICHEL
22000 SAINT-BRIEUC
TÉL. : 02 96 33 58 46

23 - CREUSE

4, AVENUE FAYOLLE
BP 121
23003 GUÉRET CEDEX
TÉL. : 05 55 52 26 51

24 - DORDOGNE

3, RUE DU GUESCLIN
BP 5032
24005 PÉRIGUEUX CEDEX
TÉL. : 05 53 53 35 93

25 - DOUBS

28, RUE DU CAPORAL PEUGEOT
25000 BESANÇON
TÉL. : 03 81 82 25 51

26 - DRÔME

LES LOGGIES
5, RUE JEAN-LOUIS BARRAULT
26000 VALENCE
TÉL. : 04 75 43 62 98

27 - EURE

42, RUE JOSÉPHINE
27000 ÉVREUX
TÉL. : 02 32 33 23 17

28 - EURE-ET-LOIR

82, AVENUE MAURICE MAUNOURY
28600 LUISANT
TÉL. : 02 37 35 33 39

29 - FINISTÈRE

23, RUE PROVIDENCE
29000 QUIMPER
TÉL. : 02 98 55 61 65

30 - GARD

2, ALLÉE DE LA CORDERIE
MONT DUPLAN
BP 1407
30017 NÎMES CEDEX 1
TÉL. : 04 66 26 16 05

31 - HAUTE-GARONNE

76, ALLÉE JEAN JAURÈS
BOÎTE N° 010
31000 TOULOUSE
TÉL. : 05 61 62 90 05

32 - GERS

36, RUE DES CANARIS
BÂT C 2E ÉTAGE
32000 AUCH
TÉL. : 05 62 60 05 06

33 - GIRONDE

3, RUE MANDRON
33000 BORDEAUX
TÉL. : 05 56 44 10 74

34 - HÉRAULT

261, CHEMIN DE POUTINGON
34070 MONTPELLIER
TÉL. : 04 67 27 17 00

35 - ILLE-ET-VILAINE

PARC D'ACTIVITÉS LA BRETÈCHE
BÂT. O
AV. SAINT-VINCENT
35760 SAINT-GRÉGOIRE
TÉL. : 02 99 23 10 30

36 - INDRE

11, AV. DANIEL BERNARDET
36000 CHÂTEAUROUX
TÉL. : 02 54 34 73 13

37 - INDRE-ET-LOIRE

2, RUE ROGER SALENGRO
37000 TOURS
TÉL. : 02 47 61 83 65

38 - ISÈRE

1, PLACE PAUL VALLIER
38000 GRENOBLE
TÉL. : 04 76 44 37 62

39 - JURA

13, RUE PERRIN
39000 LONS-LE-SAUNIER
TÉL. : 03 84 24 05 09

40 - LANDES

2138, AV. DU MARÉCHAL JUIN
40000 MONT-DE-MARSAN
TÉL. : 05 58 06 88 75

41 - LOIR-ET-CHER

45, AV. MAUNOURY
41000 BLOIS
TÉL. : 02 54 74 72 78

42 - LOIRE

5, ALLÉE JEAN RACINE
42100 SAINT-ÉTIENNE
TÉL. : 04 77 33 38 12

43 - HAUTE-LOIRE

37, RUE MONTLOSIER
63000 CLERMONT-FERRAND
TÉL. : 04 73 90 93 92

44 - LOIRE-ATLANTIQUE

3, RUE ÉMILE PÉHANT
44000 NANTES
TÉL. : 02 40 47 01 35

45 - LOIRET

27, RUE CHARLES SANGLIER
45000 ORLÉANS
TÉL. : 02 38 53 73 16

46 - LOT

ESPACE ASSOCIATIF
PLACE BESSIÈRES
46000 CAHORS
TÉL. : 05 65 22 32 64

47 - LOT-ET-GARONNE

194, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ
47000 AGEN
TÉL. : 05 53 47 00 02

48 - LOZÈRE

9, ALLÉE PIENCOURT
48000 MENDE
TÉL. : 04 66 49 24 47

49 - MAINE-ET-LOIRE

58, BOULEVARD DU DOYENNÉ
49100 ANGERS
TÉL. : 02 41 88 74 66

50 - MANCHE

3, AVENUE DE VERDUN
50000 SAINT-LÔ
TÉL. : 02 33 05 52 72

51 - MARNE

77 BIS, RUE KELLERMANN
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
TÉL. : 03 26 64 54 68

52 - HAUTE-MARNE

ANCIEN OCTROI
BOULEVARD THIERS
52000 CHAUMONT
TÉL. : 03 25 03 26 18

53 - MAYENNE

91, AVENUE ROBERT BURON
53000 LAVAL
TÉL. : 02 43 69 06 61

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

12, RUE DES JARDINIERS
54000 NANCY
TÉL. : 03 83 30 43 78

55 - MEUSE

24 AVENUE DU 24^e R.I.
BP 60604
55013 BAR-LE-DUC CEDEX
TÉL. : 03 29 79 40 79

56 - MORBIHAN

51, RUE EUGÈNE DELACROIX
BÂTIMENT A
56000 VANNES
TÉL. : 02 90 79 80 74

57 - MOSELLE

10, AV. LECLERC DE HAUTECLOQUE
BP 523
57009 METZ CEDEX 1
TÉL. : 03 87 66 35 30

58 - NIÈVRE

17, RUE DU RIVAGE
58000 NEVERS
TÉL. : 03 86 59 07 50

59 - NORD

16 BIS, RUE JEANNE D'ARC
59000 LILLE
TÉL. : 03 20 54 56 56

60 - OISE

40, BOULEVARD SAINT-JEAN
60000 BEAUVAIS
TÉL. : 03 44 48 08 22

61 - ORNE

23, RUE DES CAPUCINS
61000 ALENÇON
TÉL. : 02 33 26 39 85

62 - PAS-DE-CALAIS

LA CITADELLE
AVENUE DU MÉMORIAL DES FUSILLÉS
PORTE 15C
QUARTIER DES TROIS PARALLÈLES
62000 ARRAS CEDEX
TÉL. : 03 21 73 84 84

63 - PUY-DE-DÔME

37, RUE MONTLOSIER
63000 CLERMONT-FERRAND
TÉL. : 04 73 90 93 92

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

10, RUE LAPOUBLE
64000 PAU
TÉL. : 05 59 62 77 39

65 - HAUTES-PYRÉNÉES

2, AVENUE BERTRAND BARRÈRE
65000 TARBES
TÉL. : 05 62 93 23 99

66 - PYRÉNÉES-ORIENTALES

BOULEVARD JEAN BOURRAT
66000 PERPIGNAN
TÉL. : 04 68 35 33 60

67 - BAS-RHIN

CITÉ ADMINISTRATIVE
14, RUE DU MARÉCHAL JUIN
67084 STRASBOURG CEDEX
TÉL. : 03 88 36 78 97

68 - HAUT-RHIN

7, AV. DU GÉNÉRAL DE GAULLE
68000 COLMAR
TÉL. : 03 89 41 72 73

69 - RHÔNE

18, RUE DU BÂT D'ARGENT
69001 LYON
TÉL. : 04 78 27 29 88

70 - HAUTE-SAÔNE

10, RUE DU COMMANDANT
GIRARDOT
BP 37
70001 VESOUL CEDEX
TÉL. : 03 84 76 18 10

71 - SAÔNE-ET-LOIRE

52, QUAI LAMARTINE
71000 MÂCON
TÉL. : 03 85 38 12 20

72 - SARTHE

75, RUE D'ARNAGE
72000 LE MANS
TÉL. : 02 43 84 02 89

73 - SAVOIE

77, PLACE MÉTROPOLE
73000 CHAMBÉRY
TÉL. : 04 79 33 21 84

74 - HAUTE-SAVOIE

6, RUE DE RUMILLY
74000 ANNECY
TÉL. : 04 50 51 19 87

75 - PARIS

4, RUE DE VENTADOUR
75001 PARIS
TÉL. : 01 44 15 27 03

76 - SEINE-MARITIME

IMMEUBLE LA LORRAINE
9 RUE FRÉDÉRIC JOLIOT CURIE
76120 GRAND-QUEVILLY
TÉL. : 02 35 72 57 57

77 - SEINE-ET-MARNE

24, RUE VIGIER
91100 CORBEIL-ESSONNES
TÉL. : 01 69 22 81 30

78 - YVELINES

5, PASSAGE JULIETTE
SALLE PUYADE - 1^{ER} ÉTAGE
78220 VIROFLAY
TÉL. : 01 39 50 13 09

79 - DEUX-SÈVRES

164, AVENUE DE LA ROCHELLE
79000 NIORT
TÉL. : 05 49 79 56 97

80 - SOMME

CITÉ DES MÉTIERS
80440 BOVES
TÉL. : 03 60 12 72 13

81 - TARN

8, BOULEVARD ANDRIEU
81000 ALBI
TÉL. : 05 63 54 65 33

82 - TARN-ET-GARONNE

37, FAUBOURG DU MOUSTIER
82000 MONTAUBAN
TÉL. : 05 63 91 45 47

83 - VAR

2, AVENUE FLORA TRISTAN
LA MARJOLAINE - BÂTIMENT B
83130 LA GARDE
TÉL. : 04 94 92 98 41

84 - VAUCLUSE

12, BOULEVARD SAINT-ROCH
84000 AVIGNON
TÉL. : 04 90 82 16 48

85 - VENDÉE

11, RUE ANATOLE FRANCE
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TÉL. : 02 51 37 04 98

86 - VIENNE

11, RUE HENRI DUNANT
86000 POITIERS
TÉL. : 05 49 01 76 28

87 - HAUTE-VIENNE

10, RUE DU GÉNÉRAL CÉREZ
87000 LIMOGES
TÉL. : 05 55 77 13 32

88 - VOSGES

2, AV. DU GÉNÉRAL DE GAULLE
88000 ÉPINAL
TÉL. : 03 29 82 13 37

89 - YONNE

16, BOULEVARD DE LA MARNE
IMMEUBLE LE 89
89000 AUXERRE
TÉL. : 03 86 52 57 46

90 - TERRITOIRE-DE-BELFORT

11, BOULEVARD JOFFRE
BP 10062
90002 BELFORT CEDEX
TÉL. : 03 84 21 22 61

91 - ESSONNE

24, RUE VIGIER
91100 CORBEIL-ESSONNES
TÉL. : 01 69 22 81 30

92 - HAUTS-DE-SEINE

4, RUE DE VENTADOUR
75001 PARIS
TÉL. : 01 44 15 27 15

93 - SEINE-SAINT-DENIS

90, AVENUE JEAN JAURÈS
93120 LA COURNEUVE
TÉL. : 01 48 36 10 89

94 - VAL-DE-MARNE

4, RUE DE VENTADOUR
75001 PARIS
TÉL. : 01 44 15 27 15

95 - VAL-D'OISE

18, RUE THIERS
95300 PONTOISE
TÉL. : 01 30 32 75 23

971 - GUADELOUPE

37, RUE DE L'ABBÉ GRÉGOIRE
97110 POINTE-À-PITRE
TÉL. : 05 90 83 06 63

972 - MARTINIQUE

LA VIERGE - VILLA COLOMBE
QUARTIER FLAMBOYANTS
CHEZ M. GILBERT ALEXANDRE LEZIN
97213 GROS-MORNE
TÉL. : 05 96 67 79 86

974 - LA RÉUNION

5, ALLÉE DES PIERRES DE LUNE
97400 SAINT-DENIS
TÉL. : 02 62 41 27 02

**TERRITOIRE DE NOUVELLE-
CALÉDONIE**

RUE MARCEL KOLLEN
BP 2988
98846 NOUMÉA CEDEX
TÉL. : 00 687 26 28 84



4, rue de Ventadour
75001 Paris
Tél. 01 44 15 27 00
www.preventionroutiere.asso.fr

Retrouvez-nous sur Facebook
www.facebook.com/AssoPreventionRoutiere

